Image not found or type unknown

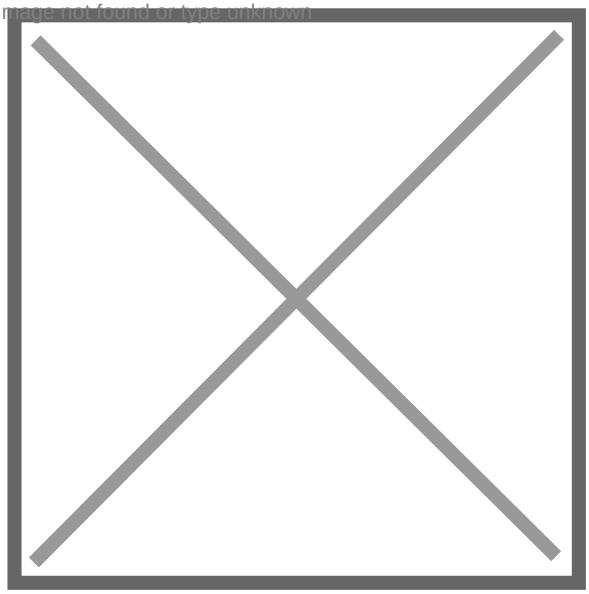

Quelles sont mes recours juridiques en vers ma banque

Par **silom**, le **20/01/2011** à **15:57**

bonjour,
ca fait 14 ans que je suis gérant de ma sarl, début décembre tt va bien mais les intempéries commencent a retarder l'encaissement des chantiers, je n'attends pas et me rapproche de ma banque en lui demandant d'augmenter mon découvert autorisé ou de me faire un pret de 30000€ afin d'acheter un atelier et rachetre le leasind de ma voiture ce qui réaliser une éco net de 800€/mois. je fournis un bilan positif cahier de commande et tous les docs demandés, elle me répond qu'elle s'en occupe de ne pas m'inquiéter.
n'ayant pas de réponse j'ai supposé que ma demande a été prise en concidération, les fetes se passent, je rentre de vacances le 10 janvier et je m'apercois qu on m'a interdit bancaire et rejeté 2 cheques, sans avoir eu la délicatesse d'etre averti par téléphone, je demande a voir ma conseillere de tt urgence on me répond quelle est malade et qu'on ne sait pas quand elle va rentrer alors je demande son remplacant qui me répond qu'on ne peut rien faire sans son accord qu'il n'est qu'un pion, je me rapproche du médiateur de la banque, il m'obtient un rdvous au siege socialle lendemain, je m'y rends avec tous mes docs a ce oment la il me dit pour le crédit de 30000€ on verra au mois de mai en attendant ii me propose une convention de creance de 12000€ par rapport a mes docs fournis, je remplis les papiers mais je lui dis que je préfère le pret de 30000€ a taux 0% et il me répond qu'il n'est pas tenu de me le faire et qu'il peut trés bien me demander de changer de banque.
je remplis le dossier une caution perso un bn de caisse etc..il me débloque les cb et il me dit que ca prendra entre 3/4 jours pour revenir a la normal. le 18/01 je consulte mon compte et je suis crédité de 12000 € dn j'envoie les cheque et paie les charges employer et fournisseur, et lendemain matin je m'apercois que les 12000 € ont été débité/repris, j'appel pour info, et on me répond c'est pas comme ca que ca marche et que j'aurais pas du envoyer les cheques car je suis tj interdi bancaire, mais je répons j'ai attendu 5 jurs comme il m'a dit et il me rétorque que ca fait longtemps que ca ne marche plus comme ca, comment on fait alors ?il me dit qu'il

me rappel dans l'apres midi, vers 17h il me dit pour les cheques on verra bien et qu'il augmente le découvert autorisé de 7000 €, c'est ce que j'ai demandé début décembre avec en plus les frais occasionnés, la perte de temps, le stress, l'incompétence,
que puis je faire ??

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés